

Les emblèmes de la Révolution

L'arbre de Liberté et la devise « Liberté, égalité, Fraternité » sont enfants de la révolution de 1789.

Ce qu'une politique fait une autre la défait, témoin cette circulaire Préfectorale.

Nous Préfet du Département des Deux-Sèvres, considérant que les arbres dits de liberté ont été presque tous plantés sur la voie ou les places publiques ; qu'ils y sont un obstacle à la libre circulation, en même temps qu'ils servent ; ainsi que des faits regrettables l'ont démontré, de point de réunion pour des manifestations hostiles à l'ordre et à la tranquillité publique.

Considérant aussi que l'inscription murale : liberté, égalité, fraternité placée sur les édifices publics est, par l'interprétation déplorable que lui ont donnée les démagogues, une excitation à des passions en opposition avec les sentiments dont elle devrait être le symbole :

Arrêtons :

Art 1^{er} Les arbres dits de liberté seront enlevés à la diligence des autorités municipales. Quant à ceux qui seraient plantés hors de la voie et des places publiques, et qui serviraient à l'embellissement du lieu ; nous nous réservons d'autoriser leur conservation, s'il y a lieu, sur la demande de l'autorité locale.

Art 2 L'inscription : liberté, égalité, fraternité, apposée sur certains édifices publics, sera effacée par les soins de l'administration sous la surveillance de laquelle l'édifice est placé.

Fait à Niort le 10 janvier 1852

Le Préfet, signé De Sainte Croix

Pour copie conforme

Le Sous-Préfet

Ch. de la Garçonnerie

La devise républicaine a survécu, les arbres de la Liberté sont de plus en plus rare il en subsiste un dans la Vienne à Morton à l'entrée de la commune en arrivant de la route de Loudun à Montreuil Bellay, une pierre gravée raconte son histoire.